



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS
E. P. I. C ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE TIARET



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application de l'article 93 de la procédures des Marchés de l'EPIC ALGERIE POSTE du 22 janvier 2018

La direction de l'unité postale de la wilaya de Tiaret porte à la connaissance de tout les soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales N° 02/2023 relatif au Travaux de construction d'un Bureau de Poste + logement commune de Ksar Chellala et après évaluation et analyse des offres techniques et financiers par la COPEO de la Direction de l'unité Postale de la Wilaya de Tiaret le Marché susmentionné a été attribué provisoirement à l'entreprise ETB BOUZOUADA Abderahmane indiqué ci-dessous

Soumissionnaire	N° Identification fiscale	Note Globale obtenu	Montant de l'offre en TTC DA	OBS
ETB BOUZOUADA Abderahmane	174143700286118000	79.50 points	27.236.940.15 DA	L'offre moins disante

tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours auprès de la commission des marchés de la Direction de l'unité postale de la Wilaya sis Boulevard Frères Kaidi Route Mechrâa Sfa Commune de Tiaret à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans deux quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Comme suit les soumissionnaires peuvent présenter à la Direction de l'Unité postale de la Wilaya de Tiaret à l'adresse indiquée ci-dessus au bureau des marches pour renseigner sur leurs résultats techniques et financières dans un délai de 03 jours a partir de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationales.

ANEP N°2331002461

Ouest Tribune 19/03/2023